Grandes consultations publiques

Ville de Mont-Saint-Hilaire

Notre Mont-Saint-Hilaire 2035

Démarche participation citoyenne

SECTEUR DE LA GARE

CONCERTATION SUR LA ZONE H-105

PREMIÈRE RENCONTRE

16 FÉVRIER 2016

CONVERCITÉ

L'HUMAIN AU CŒUR DU PROJET URBAIN

Objectifs de la soirée

1. Partager nos points de vue
   - Les citoyens
   - Les propriétaires des terrains non construits
   - La Ville

2. Identifier des accords et divergences sur les principes devant guider le développement de la zone H-105

3. Identifier des éléments de solution que le designer urbain pourra illustrer aux fins des discussions sur un scénario acceptable (prochaine rencontre).

Déroulement de la soirée

1. Mot du maire
2. Retour sur les résultats de la démarche participative de l'aire TOD de la gare
3. Les responsabilités de la Ville
4. Les intentions des propriétaires-développeurs
5. Les accords, divergences et solutions des citoyens
6. Plénière sur les accords, les divergences et solutions
7. Mot de la fin

Invitation à partager informellement vos idées

Retour sur la démarche de l'aire TOD de la gare

11 JUIN 2015 — LANCEMENT DE LA DÉMARCHE DE PARTICIPATION CITOYENNE

17 JUIN 2015 — SÉANCE D'IDÉATION #1
Préoccupations et attentes

9 SEPT. 2015 — SÉANCE D'IDÉATION #2
Pistes d'aménagement

30 SEPT. 2015 — SÉANCE D'IDÉATION #3
Scénarios d'aménagement

18 NOV. 2015 — PRÉSENTATION DU SCÉNARIO PRÉFÉRENTIEL ET ÉVALUATION

Aucune proposition spécifique pour la zone H-105 avant le 18 novembre.

Retour sur la démarche de l'aire TOD de la gare

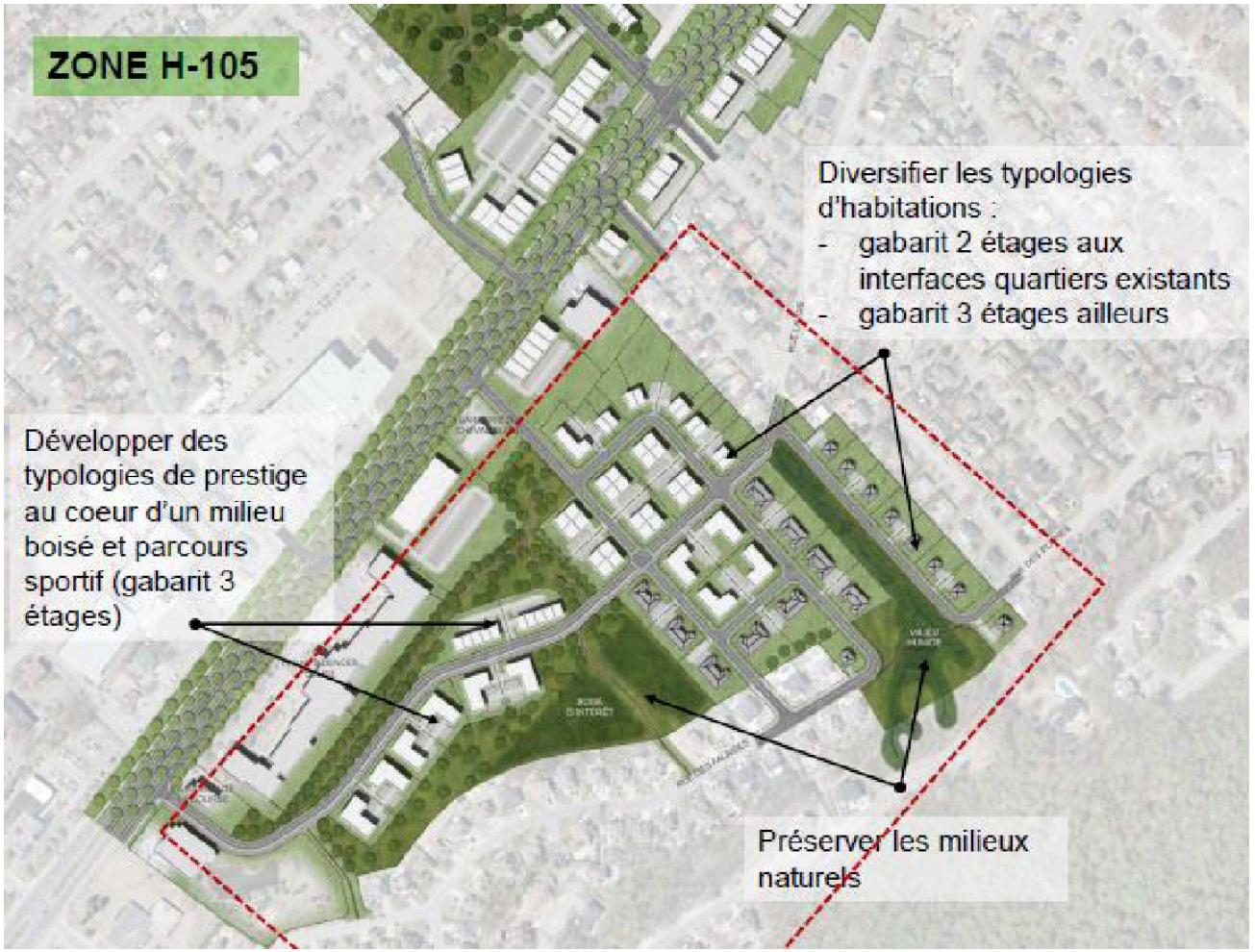

Retour sur la démarche de l'aire TOD de la gare

«Le concept d'aménagement de la zone H-105 permet de préserver adéquatement le boisé d'intérêt, le milieu humide et le cours d'eau.»

Fortement en désaccord 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Fortement en accord

Moyenne : 5,83 Médiane : 7

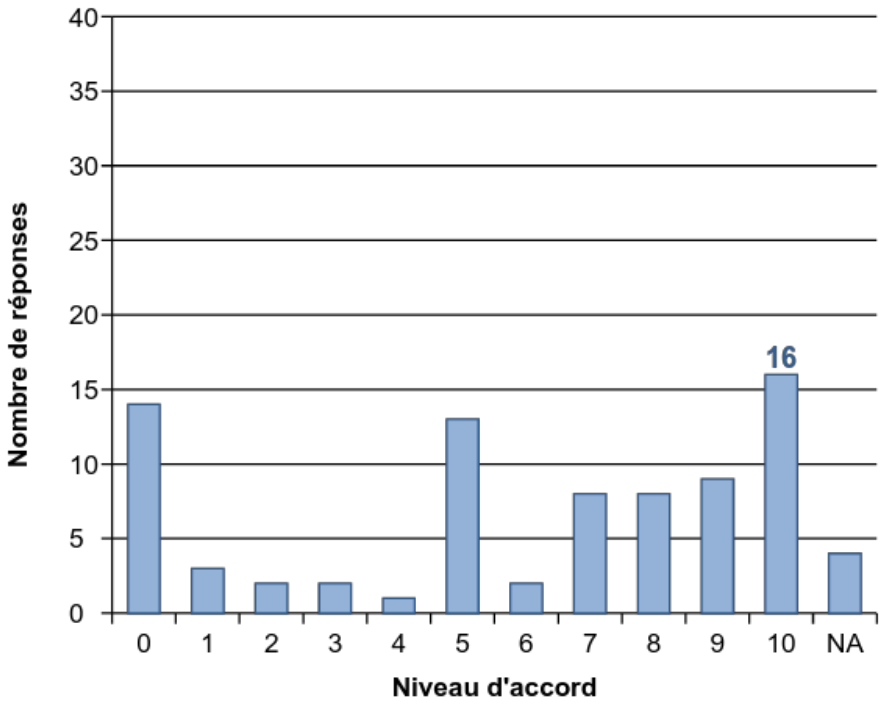

n = 82

Retour sur la démarche de l'aire TOD de la gare

«La répartition des typologies résidentielles proposées pour la zone H-105 et la conservation de bandes de végétation naturelles assurent une transition acceptable entre les constructions en bordure du boulevard Sir-Wilfrid-Laurier et les maisons sur la rue du Massif.»

Fortement en désaccord 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Fortement en accord

Moyenne : 4,95 Médiane : 5

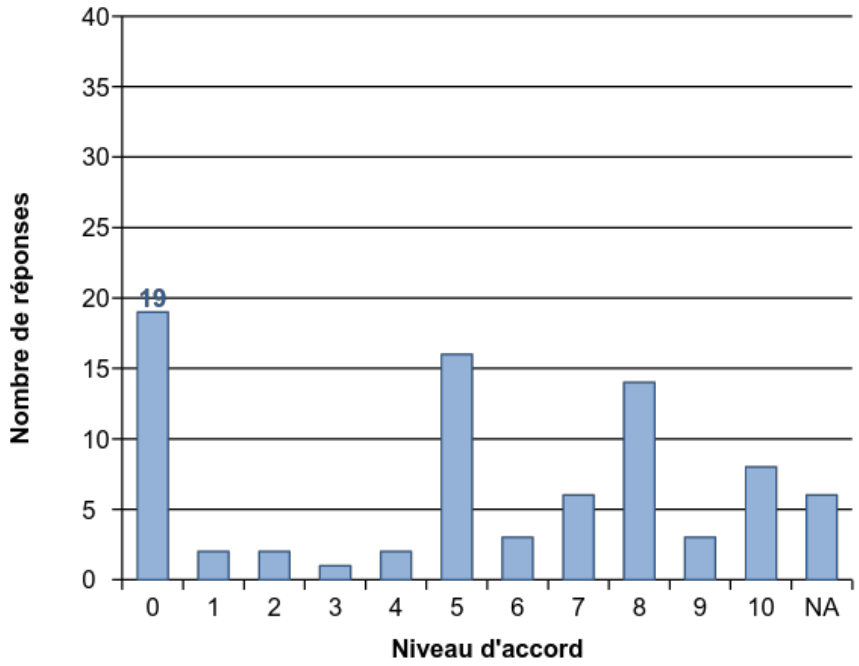

n = 82

Retour sur la démarche de l'aire TOD de la gare

« Compte tenu de la hauteur des Résidences Soleil et de celles des arbres à cet endroit, dans la zone H-105, une hauteur maximale de 5 étages est acceptable.»

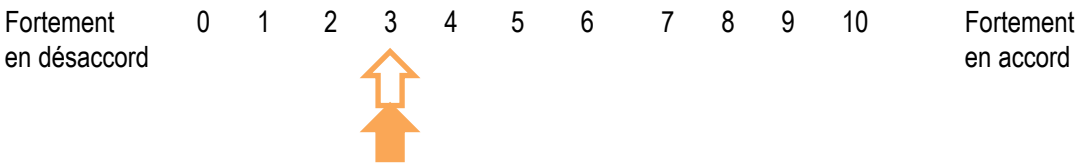

Moyenne : 3,01 Médiane : 3

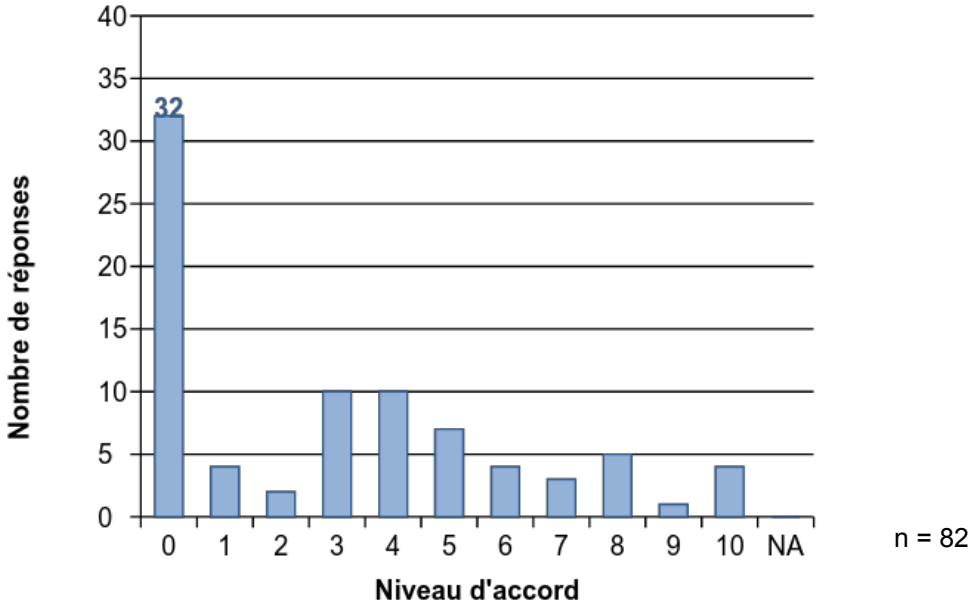

n = 82

Retour sur la démarche de l'aire TOD de la gare

« Dans la zone H-105, une hauteur maximale ne dépassant pas la cime des arbres, tel que le bâtiment des Résidences Soleil (4 étages, plus toit), est acceptable.»

Fortement en désaccord	0	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	Fortement en accord

Moyenne : 4,97 Médiane : 6

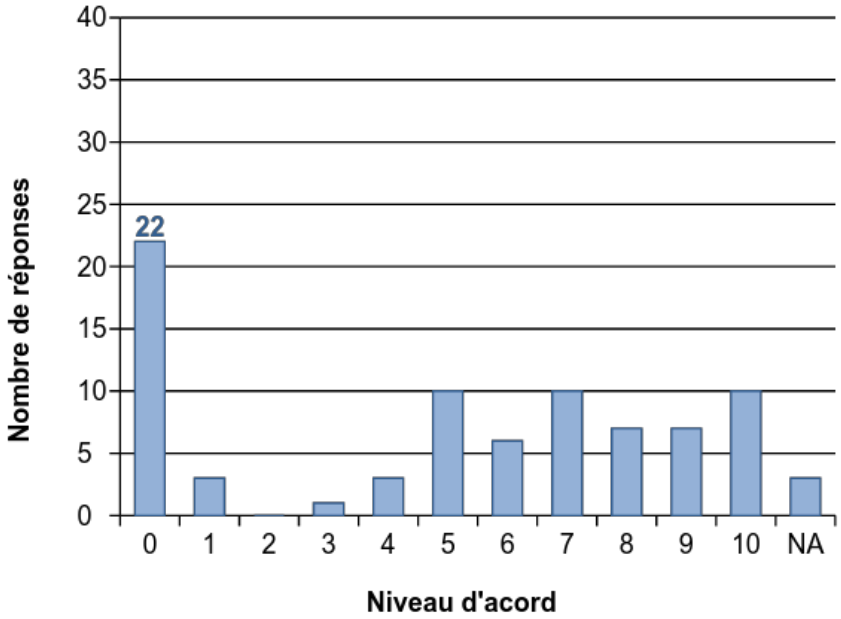

n = 82

Retour sur la démarche de l'aire TOD de la gare

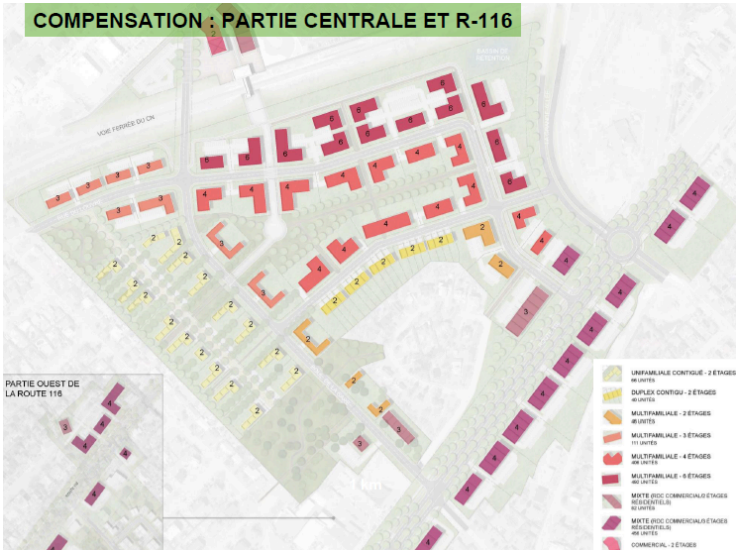

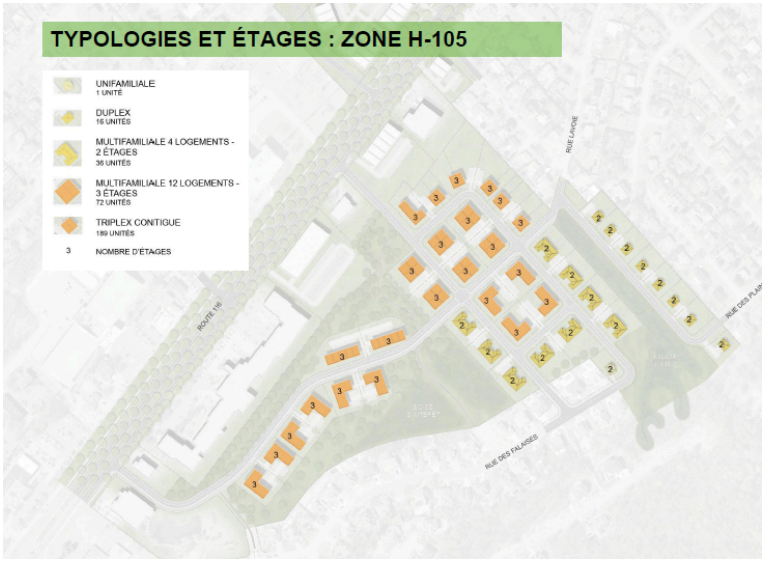

«La répartition de la densité et des typologies résidentielles proposées par le scénario préférentiel sur l'ensemble de l'aire TOD est acceptable.»

Fortement désaccord 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 Fortement en accord

Moyenne : 6,81 Médiane : 7

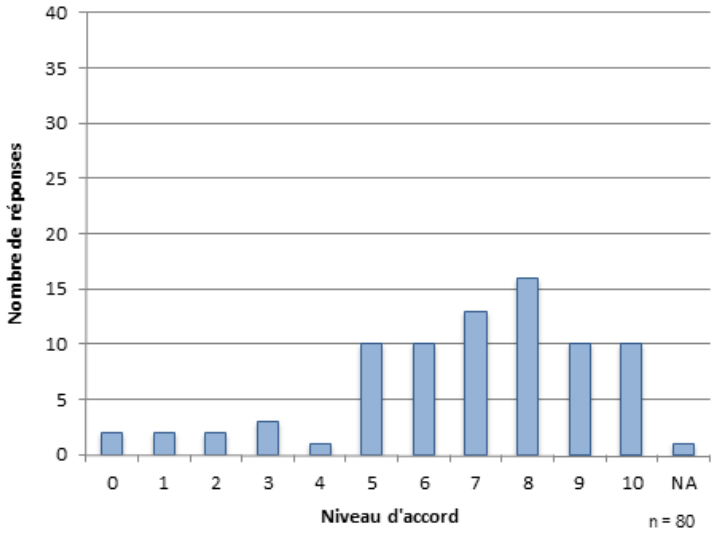

La charte de participation

Rôle de Convercité

L'agence Convercité a été mandatée par la Ville de Mont-Saint-Hilaire pour mener à bien la démarche de concertation et agir à titre de facilitateur et de modérateur.

Rôle des citoyens et participants

- Reconnaître la validité de la démarche et respecter les règles de participation.
- S'écouter les uns les autres tout au long de la démarche ;
- Participer aux dialogues dans un esprit de tolérance et d'ouverture envers les idées d'autrui ;
- Mettre entre parenthèses l'intérêt individuel au profit du bien commun ;
- Participer efficacement afin que la démarche débouche sur une proposition durable, communément élaborée et adaptée aux besoins de la communauté.

La charte de participation

Rôle de la Ville de Mont-Saint-Hilaire

- Initier la démarche de concertation ;
- Alimenter la réflexion entourant le projet en diffusant des informations exactes et pertinentes ;
- Démontrer sa capacité d'écoute à l'endroit des autres participants à la démarche ;
- De contribuer à la recherche de solution ;
- De proposer un scénario qui a le potentiel de faire consensus ;
- Ultimement, de décider du cadre réglementaire.

Grandes consultations publiques

Notre Mont-Saint-Hilaire 2035

Ville de Mont-Saint-Hilaire

RESPONSABILITÉS DE LA VILLE

Vision d'aménagement

« Améliorer la qualité de vie, préserver les milieux naturels, créer une collectivité viable, promouvoir le transport actif et instaurer une variété de logements… »

Extrait du document préliminaire de planification détaillée de l'Aire TOD du secteur de la gare, p. 36

Cadre de planification territoriale

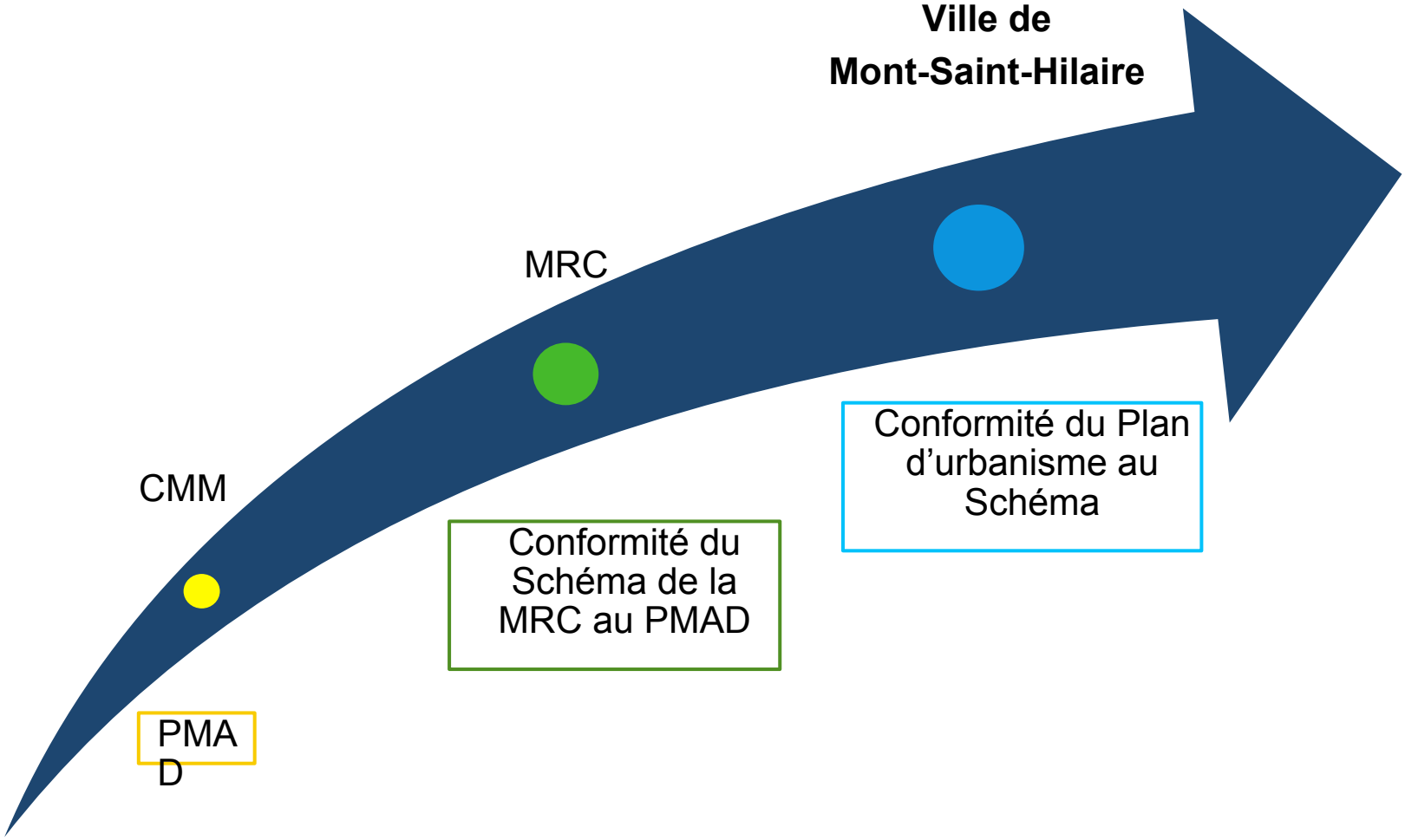

Milieux boisés

Bois métropolitain

Milieu ne répondant pas aux critères d'un bois métropolitain

Milieux boisés

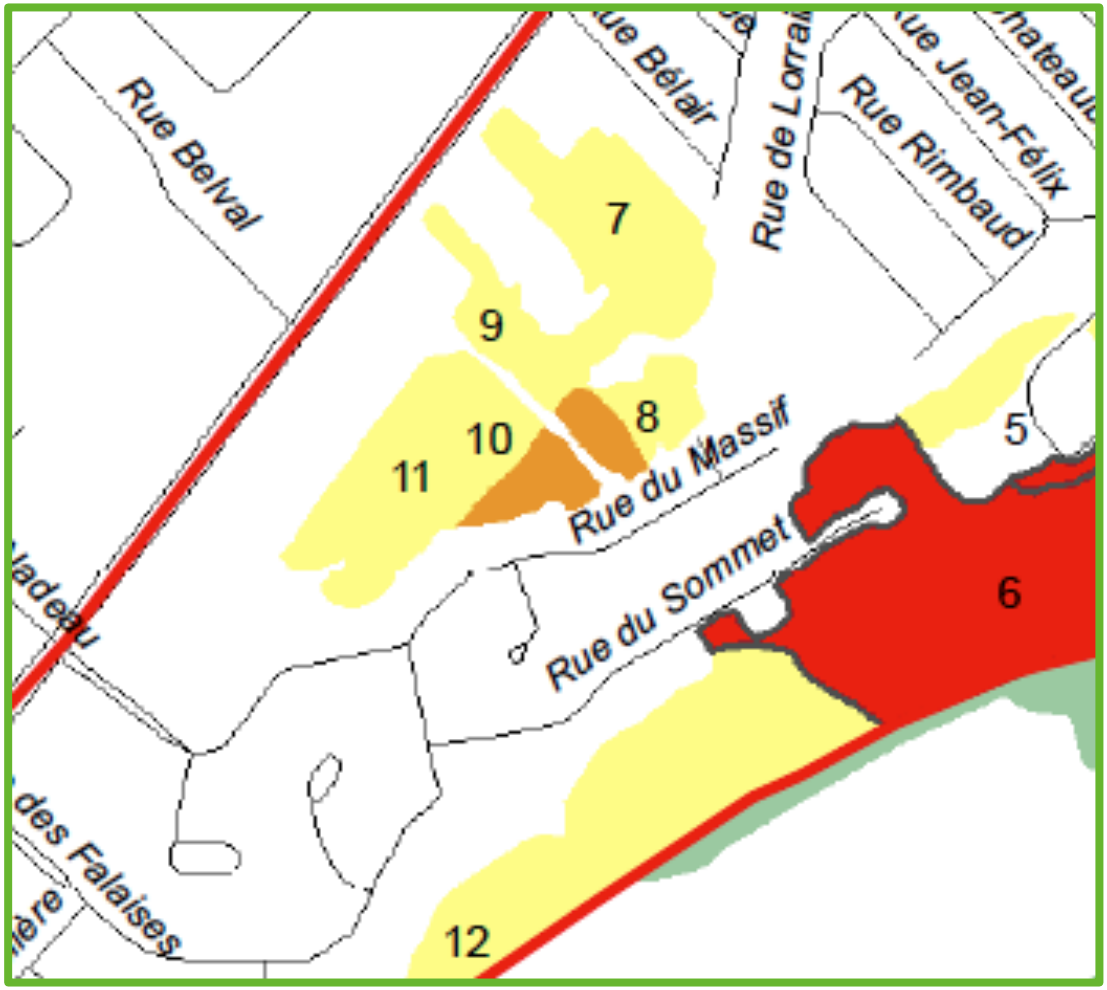

Intérêt pour la conservation

- *faible*
- *bon*
- *élevé*

- *Boisé*
- *Territoire à l'étude*
- *Réseau routier*

Milieux humides

Milieu humide protégé

Milieu humide

Réseau routier

Zone H-105

TOTAL	16,6 ha
À protéger	1,8 ha
Construit	4,1 ha
Disponible	10,7 ha

Zone H-105

Milieux naturels à protéger

Intégration du projet

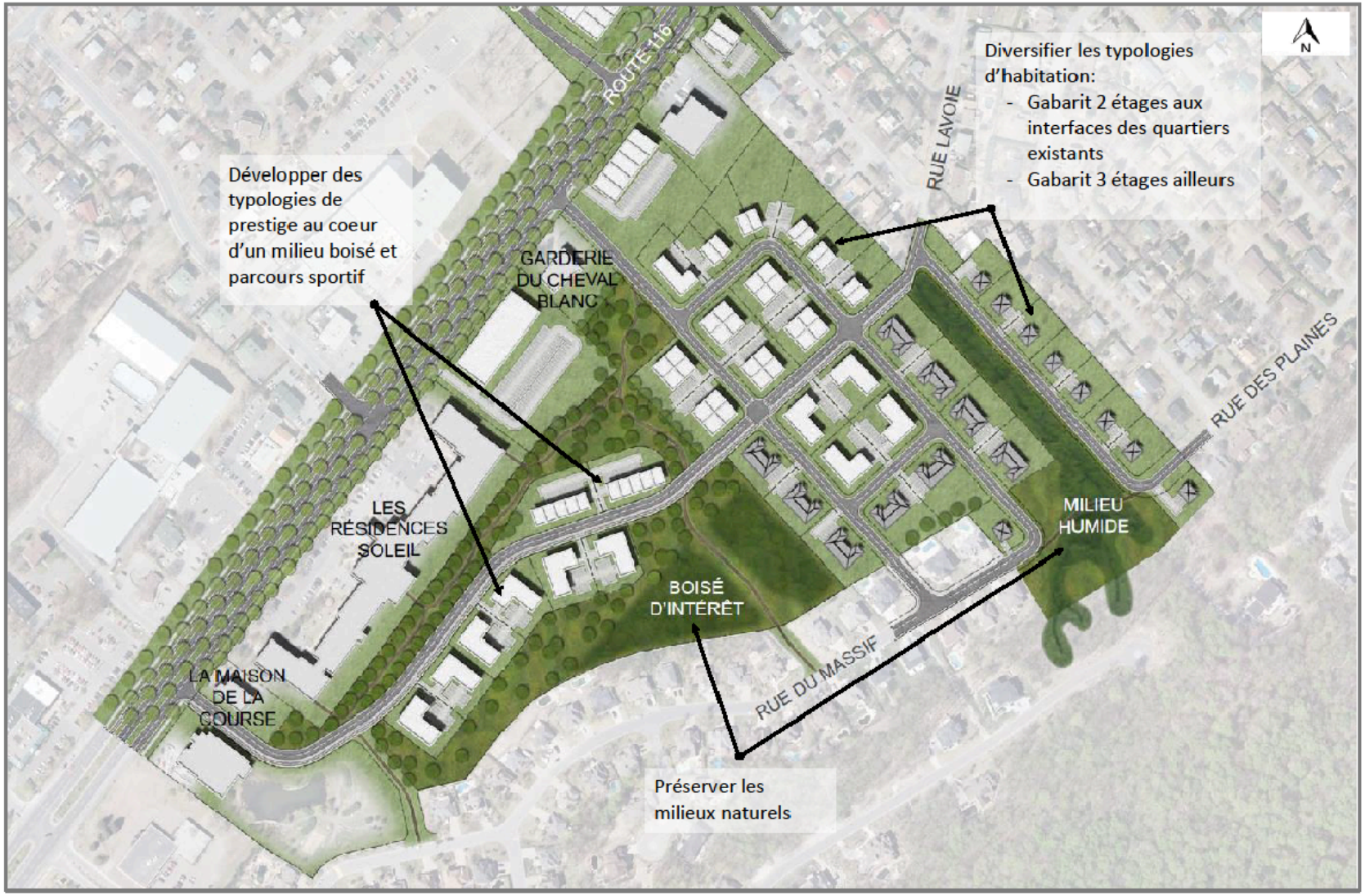

Grandes consultations publiques

Ville de Mont-Saint-Hilaire

Notre Mont-Saint-Hilaire 2035

INTENTIONS DES PROPRIÉTAIRES

Grandes consultations publiques

Notre Mont-Saint-Hilaire 2035

Ville de Mont-Saint-Hilaire

SOLUTIONS DES CITOYENS

Grandes consultations publiques

Notre Mont-Saint-Hilaire 2035

Ville de Mont-Saint-Hilaire

SOLUTIONS, ACCORD ET DIVERGENCES

Accords et divergences

- L’obligation de la Ville de se conformer au schéma d’aménagement et ses conséquences sur le zonage à venir
- Les règles d’adoption et d’entrée en vigueur d’un règlement de concordance et l’intérêt de se concerter en amont sur les dispositions urbanistiques qui encadreront le développement
- La prérogative de la Municipalité d’identifier les espaces qu’elle pourra acquérir à des fins de parcs et espaces verts
- Le droit des propriétaires de jouir de leur propriété
- Les éléments du milieu naturel à protéger
- Les espaces constructibles et les façons d’y accéder

Élaboration de solutions

- Où faire passer les rues
- Où construire 270 logements
- Où construire quels types d’habitation
- Comment assurer une transition adéquate entre des habitations de type différents
- Quels éléments du milieu naturel sont à protéger
- Comment favoriser les déplacements actifs

Plénière

- Accords
- Divergences
- Éléments de solution

Grandes consultations publiques

Notre Mont-Saint-Hilaire 2035

Ville de Mont-Saint-Hilaire

SOLUTIONS À ILLUSTRER

Grandes consultations publiques

Ville de Mont-Saint-Hilaire

Notre Mont-Saint-Hilaire 2035

MERCI !

Suivez l'évolution de la démarche, informez-vous, partagez vos idées sur **notreMSH2035.com**